



Illegalite avenant contrat de travail?

Par **adr**, le **03/02/2012** à **15:40**

Bonjour,rnrnJ'ai obtenu un CDD de 2 ans afin de valider ma formation universitaire.rnrnIl contenait une période d'essai de 1 mois.rnrnUne semaine avant la fin de cette période d'essai, j'ai été contraint de signer un avenant par lequel j'accepte une baisse de mon salaire (en cas de refus, je n'aurais pas été gardé à la fin de la période d'essai).rnrnrnUne copie du contrat de travail doit être envoyé à mon centre de formation. Ces derniers m'ont d'ailleurs précisé que nous devons être payé selon une certaine classification en raison de notre niveau d'étude (ainsi qu'il est noté dans la convention collective) et qu'à défaut, le CDD obtenu ne validait pas ma formation d'étude.rnrnLe contrat initial comportait le bon salaire permettant de valider ma formation et a été envoyé au centre de formation.rnrnL'avenant lui ne respecte pas la convention collective et n'a pas été envoyé à mon centre de formation.rnrnCette situation a duré un an et vient d'être rétablie. J'ai donc un manque à gagner pendant un an sur mon salaire.rnrnSi je réclame les somme qui sont dues, y'a t-il un risque?rnseul l'avenant est illégal ou fait il tomber le contrat initial avec lui?rna formation sera t-elle validée ou peut elle être remise en cause?rncombien de temps puis-je réclamer cette somme due (prescription?)

Par **pat76**, le **03/02/2012** à **16:11**

BonjourrnrnVous réclamez votre dû par lettre recommandée avec avis de réception.rnrnDans cette lettre vous mettez en demeure votre employeur de vous payer dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre la part des salaires qu'il aurait dû vous verser pendant un an si il n'avait pas modifié votre salaire initiale par un avenant illégal au visa de la législation du travail et de la convention collective dont vous dépendez.rnrnVous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous engagerez une procédure en référé devant le Conseil des Prud'hommes pour faire valoir vos droits.rnrnVous ajoutez que vous envoyez

une copie de la lettre à l'inspection du travail pour l'informer de la situation.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.